## Conseil Municipal - Démission d'un Adjoint - Élection d'un nouvel Adjoint

M. LE MAIRE, Rapporteur: M. Sébastien MAIRE a présenté sa démission du poste d'Adjoint qu'il occupait au sein de cette assemblée, conformément à l'article L 2122.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il convient donc de procéder à l'élection d'un nouvel Adjoint.

Conformément à l'article 2122.8 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette élection se fera au scrutin secret à la majorité absolue. Je vous rappelle que, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il sera procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection aura lieu à la majorité relative. Le nouvel Adjoint sera 17<sup>ème</sup> Adjoint dans l'ordre du tableau.

M. le Maire propose d'élire M. Didier GENDRAUD en qualité d'Adjoint et précise que celui-ci se verra confier la délégation Université-Enseignement Supérieur-Recherche - Coopération Décentralisée.

## Élection du 17<sup>ème</sup> Adjoint

## Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 55

- nombre de bulletins blancs : 12

- nombre de suffrages exprimés : 43

- majorité absolue : 22

A obtenu: Didier GENDRAUD: 43 voix

M. Didier GENDRAUD ayant obtenu 43 voix est élu 17ème Adjoint.

Je vous indique que désormais l'ordre du tableau des Adjoints sera le suivant :

- Mme Françoise FELLMANN, Première Adjointe
- M. Vincent FUSTER, Deuxième Adjoint
- M. Jacques MARIOT, Troisième Adjoint
- Mme Marie-Marguerite DUFAY, Quatrième Adjointe
- M. Michel ROIGNOT, Cinquième Adjoint
- Mme Martine BULTOT, Sixième Adjointe
- M. Michel LOYAT, Septième Adjoint
- M. Yves-Michel DAHOUI, Huitième Adjoint
- M. Christophe LIME, Neuvième Adjoint
- M. Denis BAUD, Dixième Adjoint
- Mme Françoise PRESSE, Onzième Adjointe

- Mme Jacqueline PANIER, Douzième Adjointe
- M. Bruno MEDJALDI, Treizième Adjoint
- M. Eric ALAUZET, Quatorzième Adjoint
- M. Patrick BONTEMPS, Quinzième Adjoint
- M. Jean-Claude ROY, Seizième Adjoint
- M. Didier GENDRAUD, Dix-septième Adjoint.

**«M. LE MAIRE:** Sébastien MAIRE, vous le savez, a été promu à des fonctions importantes dans la région parisienne à la Mairie de Pantin, que je connais bien par ailleurs, puisqu'il est Directeur du Développement Local et de l'Économie et de la Formation m'a-t-il dit, depuis environ un mois. La charge de cette fonction l'a conduit à démissionner de ses fonctions d'Adjoint et après en avoir discuté collectivement, je vous proposerai la candidature de notre ami Didier GENDRAUD pour le remplacer.

Je voulais redire simplement à Sébastien, comme j'ai déjà eu l'occasion de le faire tout à l'heure, mes remerciements pour le travail qu'il a conduit -on n'a pas toujours été d'accord mais globalement on l'a été sur beaucoup de choses- au sein de la Municipalité depuis 4 ans et demi, presque 5 ans, le temps passe vite. Sébastien a été un Adjoint de grande qualité porteur d'une réflexion riche et un Adjoint dans l'action puisqu'il s'occupait de beaucoup de domaines, entre autres celui de l'Université puisque vous vous rappelez qu'en 2001 nous avions souhaité qu'il y ait un Adjoint spécialement en charge de l'Université pour montrer tout l'intérêt qu'il y avait pour nous d'avoir un développement universitaire fort. Il n'y a pas de capitale régionale qui ait réussi sans université forte. Le résultat, notre ami Bernard LAMBERT nous l'a montré dans le numéro de Stratégies où Besançon apparaissait comme la ville du bonheur, c'est vrai que c'est un peu décalé aussi quand on sait ce qui se passe. Mais il y a un certain nombre de chiffres qui font qu'effectivement notre ville est bien positionnée. Par exemple dans le domaine de l'université, des actions importantes ont été lancées, des actions nouvelles ont été mises en place mais je te laisserai le soin de les rappeler puisque c'étaient tes idées, c'est donc normal que tu puisses les rappeler. Sébastien MAIRE, vous le savez, va demeurer Conseiller Municipal Délégué à la coopération décentralisée où il va pouvoir continuer à conduire un certain nombre de chantiers qui lui tiennent à cœur, entre autres celui du rapprochement entre un camp palestinien et notre ville jumelle de Hadera, il pourra donc poursuivre ses actions.

Je voulais aussi profiter de cette occasion pour saluer le travail de Rosine qui, pendant 5 ans a travaillé avec Sébastien MAIRE. Rosine a porté haut les couleurs de la solidarité. Elle a d'ailleurs été une des chevilles ouvrières de la semaine de la solidarité qui vient de s'achever. Rosine va quitter cette mission-là puisque c'est Sébastien qui va la remplacer. Elle va devenir donc Conseillère Municipale Déléguée à l'égalité des chances, à la lutte contre les discriminations et aux questions humanitaires. C'est un sujet qui je sais l'intéresse beaucoup et pour lequel elle est très mobilisée sous la responsabilité de Denis BAUD. J'espère que vous nous ferez avec Denis des propositions rapidement. Il y a tout un champ de travail, ce domaine-là est encore assez vierge d'ailleurs et je pense que tu vas pouvoir proposer un certain nombre de choses.

Je voudrais aussi dire que Jocelyne GIROL va devenir Conseillère Municipale Déléguée à la lecture publique et aux archives auprès de Michel ROIGNOT, c'est-à-dire qu'elle va reprendre la délégation qu'avait notre ami GENDRAUD et Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE deviendra Conseiller Municipal Délégué aux sports et aux handicaps auprès de Patrick BONTEMPS. Il va travailler étroitement avec notre ami Jean-Jacques DEMONET sur le handisport. Voilà les quelques remaniements qui ont été faits. Sébastien, je te passe volontiers la parole.

M. Sébastien MAIRE: Merci Monsieur le Maire. Je ne suis pas le premier dans cette assemblée à avoir dit cela depuis le début du mandat mais effectivement ce n'est pas toujours évident de concilier une activité professionnelle et une activité élective. Depuis le début du mandat j'avais choisi de me consacrer en priorité à mon activité d'Adjoint au détriment quelque part de ma carrière professionnelle puisque je n'étais qu'à mi-temps dans mon métier. Peut-être est-ce parce que j'ai bientôt 30 ans que j'ai été amené à me poser différentes questions, à faire un bilan et à me dire qu'il fallait également conforter des compétences professionnelles en parallèle de compétences électives ou de compétences politiques et j'ai donc eu cette opportunité à la Mairie de Pantin. C'est vrai que c'est un challenge professionnel important pour moi. J'ai été confronté dès mon arrivée il y a un mois aux questions d'emploi en Seine Saint-Denis donc vous voyez bien que le challenge est important effectivement.

Pour juste donner quelques éléments de bilan, effectivement comme l'a dit le Maire, nous n'avons pas toujours été d'accord et j'ai pu parfois connaître certaines frustrations quand certaines de mes propositions étaient rejetées ou que je considérais que certains projets n'étaient pas suffisamment soutenus mais on mettra cela sur le compte de la jeunesse puisqu'il faut bien que ça serve à quelque chose d'être benjamin de ce Conseil Municipal à autre chose que dépouiller ce que je crois je vais devoir faire dans quelques minutes. Cette expérience d'Adjoint jeune très tôt aura quand même été vraiment très enrichissante et passionnante. C'est effectivement la première fois qu'un poste d'Adjoint à l'Enseignement Supérieur avait été créé. Je pense que ça a beaucoup permis de rapprocher les établissements d'enseignement supérieur, les partenaires de l'enseignement supérieur et la Mairie par des relations quotidiennes. Je pense avoir réussi à mener quelques projets nouveaux effectivement, notamment en ce qui concerne la vie étudiante, cette semaine d'accueil des étudiants qui visait à la fois à bien accueillir les étudiants dans un contexte concurrentiel des villes universitaires mais aussi à rappeler aux Bisontins que sans son Université Besançon ne serait pas grand chose. Si nous voulons continuer à accueillir des étudiants, nous avons tout intérêt à faire en sorte que les étudiants se sentent bien chez nous, certes grâce à une carte des formations attractives, à de bonnes conditions d'études mais aussi, osons le dire, parce qu'il peut être agréable à Besançon de sortir, de faire la fête et le travail que j'ai conduit notamment avec Franck MONNEUR ou avec d'autres, sur la question des bars et des cafés au centre-ville qui doivent être reconnus comme de véritables lieux de diffusion culturelle était -je pense- un travail intéressant et j'espère qu'il portera ses fruits par la suite.

Mon autre grand credo c'était celui de la valorisation de la présence des étudiants étrangers à Besançon. Nous avons la chance d'avoir énormément d'étudiants étrangers à Besançon grâce notamment au CLA et je suis fier d'avoir contribué à déterrer le projet de la rénovation de la cité universitaire. Maintenant le projet est bouclé ; grâce à la Région le financement est acquis et nous allons avoir d'ici deux ans une cité internationale en plein centre-ville ouverte sur la ville, ouverte sur ses habitants pour que les habitants, et pas uniquement les étudiants, puissent s'enrichir du contact avec ces différentes cultures et avec les étudiants étrangers.

Je ne vais pas être beaucoup plus long. Je pense effectivement que sur la coopération décentralisée je vais continuer à travailler avec Didier GENDRAUD. Sur ces thématiques-là, nous avons également mené des chantiers difficiles avec Rosine CHAVIN-SIMONOT, qu'il s'agisse de la mise à plat de la coopération avec le Burkina Faso ou de la création de ce projet Proche-Orient, sujet quand même très délicat, travailler à la fois avec Israël et la Palestine. Je crois qu'on a bien travaillé sur ces thématiques et surtout sur cette idée que la coopération décentralisée ne doit pas être une politique confidentielle réservée à quelques élus ou quelques agents municipaux, elle doit vraiment impliquer des Bisontins et nous avons réussi à le faire avec différents projets.

Pour terminer, je voudrais vraiment remercier le service, la Direction des Relations Internationales et de l'Enseignement Supérieur, en particulier sa Directrice Geneviève RANDOT-SOCIÉ, le Maire, les élus de la majorité avec lesquels j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler en particulier à la Municipalité, le

groupe Vert aussi parce que je trouve qu'il y a un très bon groupe Vert dans ce Conseil Municipal et je pense qu'à l'heure où on parle, beaucoup de conflits de personnes dans quels que soient les partis politiques, etc. c'est vraiment quelque chose auquel on a réussi à échapper et je suis très heureux et je remercie à la fois Éric ALAUZET et le Président du groupe parce que ça a été très agréable de travailler dans ces conditions-là. Mais je pense, juste pour terminer, qu'il sera important, c'est un peu un serpent de mer, de réfléchir à la question du statut de l'élu parce qu'aujourd'hui concilier un engagement citoyen, un avenir professionnel et une vie de famille, je crois que c'est un pari impossible et il est grand temps de réfléchir à la notion de statut d'élu. Je vous remercie.

M. LE MAIRE: Je confirme aussi qu'il y a un excellent groupe Vert.

Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT: Je voudrais remercier M. le Maire de me renouveler sa confiance en me désignant à cette nouvelle délégation qui se créé aujourd'hui. Par ailleurs je souhaiterais remercier personnellement Mme Geneviève RANDOT-SOCIÉ qui a permis par l'excellence de son travail et sa présence attentionnée que les travaux de la délégation de la coopération décentralisée soient élaborés à un haut niveau d'exigence. Je souhaiterais remercier également deux personnes dans la salle de ce Conseil, Mme Patricia OLIVARES et son équipe si active qui travaille de manière très dynamique sur le thème de l'égalité entre les hommes et les femmes et Mme Elisabeth BRICKLER, membre de la liste municipale, qui par son soutien au quotidien sur ces thèmes, apporte beaucoup à l'action que je pourrai mener.

En me tournant vers l'avenir cette fois-ci de cette mission nouvelle qui m'est confiée, je voudrais rappeler un certain nombre de choses à nos collègues. Nous avons parlé d'une situation extrêmement difficile et nous avons entendu des propositions auxquelles j'adhère évidemment, des propositions d'urgence à apporter. En entrant dans ma délégation, je voudrais faire un rappel sur la valeur de l'action citoyenne, de l'action de chacun des citoyens et de l'action aussi de chacun des élus dans le respect de la loi. Nous votons beaucoup de lois, les lois devraient être appliquées également. Je crois que cela apporterait beaucoup dans le champ de la lutte sur les discriminations, que ce soit une discrimination entre les hommes et les femmes ou entre les différentes origines, voire entre différentes personnes, qu'elles soient handicapées ou pas. Et à cet effet je voudrais rappeler l'action d'une femme, une grande dame dans l'humanité qui est partie il y a un mois, il s'agit de Mme Rosa PARKS qui était la mère du mouvement des droits civiques aux Etats-Unis. Je voudrais rappeler l'action d'une personne, simple couturière, mère de famille qui, à un moment, s'est dit «je n'accepte pas cette discrimination». Il y a exactement 50 ans, le 1er décembre 1955 dans l'Alabama, elle a refusé sa place à un homme blanc qui voulait s'asseoir du fait de la loi sur la ségrégation dans les bus. Elle a écopé d'une amende et d'une peine de prison, elle ne s'est pas découragée, elle a fait appel de sa décision en justice malgré la faiblesse de ses moyens, son action a entraîné un développement très important du mouvement civique. Un jeune pasteur noir inconnu de 26 ans, Martin LUTHER KING lança alors avec un collectif de 50 personnalités de l'Alabama une campagne de protestations, de boycott de la compagnie de bus. Cette campagne dura 381 jours. Elle a porté ses fruits puisque le 13 novembre 1956, la Cour Suprême des Etats-Unis cassa les lois ségrégationnistes dans les bus. Dix ans après, ce mouvement s'est amplifié et en 1965, la loi abrogeait la ségrégation dans les lieux publics et supprimait les taxes pour devenir électeur. Les personnes de couleur noire ont enfin pu voter aux Etats-Unis. A l'occasion de la mort de Rosa PARKS, sa dépouille a été déposée pour un hommage public dans le Capitole à Washington. C'était le premier hommage à une femme noire, à une femme qui a mené une action civique. Cet hommage public était réservé avant aux présidents et généraux. Je voulais rappeler son action aux côtés de Martin LUTHER KING parce que je crois que les actions que nous aurons à mener dans les jours à venir seront des actions d'ordre économique, d'ordre politique. Beaucoup d'actions concrètes devront être menées mais il ne faudra pas oublier notre action de citoyen, l'action de chacun et chacun devra participer à la réalisation des dispositions qui vont être prises. Il faut pour pouvoir mettre en œuvre les actions dont nous avons parlé, un état d'esprit, une participation citoyenne. Nous n'arriverons pas à réaliser les évolutions dont nous avons parlé sans une évolution, sans une participation de chacun. Et quand je dis cela, je crois que chacun aura compris.

M. LE MAIRE: On comprend que tu es passionnée par cela.

Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT: Oui. Lorsqu'une personne d'origine étrangère devra frapper à la porte pour avoir un logement, j'espère qu'elle aura en mémoire l'action de Rosa PARKS, que lorsqu'une personne toujours d'origine étrangère se présentera dans une entreprise, ce souvenir sera là aussi présent et qu'il y aura une réponse positive. Il n'y aura pas d'évolution forte dans notre société s'il n'y a pas d'actions au niveau du citoyen et au niveau de l'élu. Et je voudrais émettre la proposition qu'un lieu à Besançon rappelle la mémoire de Rosa PARKS et de Martin LUTHER KING qui ont combattu ensemble de manière citoyenne contre les discriminations et pour l'égalité entre les hommes et les femmes.

- *M. LE MAIRE*: Ma chère Rosine, nous n'en avions pas parlé ensemble mais j'étais en train de dire qu'on devrait lui donner le nom d'une rue. Effectivement je crois que ce serait bien, peut-être pas les deux ensemble parce que c'est difficile après de dire la rue Parks-King (rires), je ne me permettrais pas de faire un jeu de mots avec ça parce que ça serait vraiment indigne. Je pense que cette femme effectivement a fait quelque chose de très important et on pourrait très bien donner son nom à une rue de Besançon, quant à Martin LUTHER KING aussi, certainement mais peut-être pas dans le même lieu.
- M. Éric ALAUZET: Juste deux mots rapidement au sujet du départ de Sébastien, peut-être un échange de bons procédés. On dit parfois que la valeur n'attend pas le nombre des années. Je crois que cette formule te va particulièrement bien et en tout cas je tenais simplement à te remercier au nom du groupe Vert et de l'écologie politique et te souhaiter bonne chance. Je crois que tu auras beaucoup à faire en économie et je crois que l'écologie peut apporter beaucoup à l'économie donc bon vent à toi et merci.
- *M. LE MAIRE :* Je m'associe aux remerciements d'Éric. Sébastien va pouvoir voir l'autre face de la machine quand elle est dirigée par des élus socialistes.
- M. Pascal BONNET: Je voudrais, au-delà de nos divergences, dire la qualité de travail dans la commission aux élus qui l'ont animée et saluer leur engagement sur des sujets -je n'ai pas forcément toujours partagé tous les engagements- qui en plus ne sont pas forcément médiatiques mais qui contribuent au rayonnement de la ville.
- *M. LE MAIRE :* Je vous propose maintenant d'élire Didier GENDRAUD en qualité d'Adjoint à l'Université, Enseignement Supérieur, Recherche, Coopération Décentralisée.

Vote.

- M. Didier GENDRAUD ayant obtenu la majorité absolue est donc élu 17<sup>ème</sup> Adjoint. On peut le féliciter (applaudissements).
- M. Didier GENDRAUD: Monsieur le Maire, mes chers collègues, je voulais quand même dire un mot, tout d'abord vous remercier pour votre confiance, je suis heureux d'être désormais l'Adjoint en charge de l'Université, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Coopération Décentralisée même si, pour être franc, je n'avais pas vraiment prévu de me retrouver avec de telles responsabilités aussi vite. Je dois vous avouer que j'ai longuement réfléchi avant d'accepter de présenter ma candidature à vos suffrages, Sébastien m'en a parlé un peu, c'est vrai que le statut de l'élu n'est pas simple. Comme la plupart d'entre nous j'en suis sûr, je ne suis pas de ceux qui pensent qu'il n'y a pas de vie en dehors de la politique. Il y a entre autres une vie professionnelle que je considère nécessaire à l'épanouissement de l'homme, il y a aussi une vie de famille, des enfants en bas âge dont j'entends bien m'occuper. Je ne fais pas partie non plus de ceux qui pensent que la vie d'élu est un sacrifice; c'est pour moi un engagement

citoyen au service de convictions profondes et ce poste d'adjoint est un moyen pour défendre ces convictions et non une finalité en soi.

Je tenais à poser ces quelques réflexions au moment de prendre de nouvelles responsabilités. Nous n'avons à mon sens pas assez l'occasion d'échanger sur le statut des élus. Je voulais rendre aussi hommage à Sébastien qui a effectué un travail unanimement reconnu dans les missions qu'il s'est fixées mais aussi dans celles qui lui ont été tracées. Je me réjouis Sébastien que tu aies accepté de rester Conseiller Municipal Délégué à la Coopération Décentralisée. Les chantiers dans ce domaine sont nombreux, nous les mènerons donc désormais ensemble. Je te souhaite beaucoup de réussite professionnelle et je sais que c'est bien parti.

Je voulais remercier aussi très chaleureusement Michel ROIGNOT. Nous avons travaillé pendant presque deux ans en parfaite complémentarité sur la lecture publique et les archives. Michel, tu m'as fait confiance, tu m'as laissé suivre les dossiers en toute liberté, nos échanges ont toujours été riches et constructifs et je tenais à te dire publiquement que j'ai apprécié de travailler à tes côtés. J'avoue que j'ai quelques regrets de laisser cette délégation de lecture publique et aux archives au bout de 2 ans parce que 2 ans c'est un peu court pour présenter un bilan même si je reste fier, par exemple, d'avoir réussi à ce que les archives de la Ville ne soient plus incinérées mais recyclées, fier aussi d'avoir soutenu l'agrandissement de la bibliothèque des Clairs-Soleils dans le cadre de l'ORU. Je pense que l'accès aux savoirs et à la culture est un des facteurs de la cohésion sociale. La bibliothèque des Clairs-Soleils accueille de nombreuses classes et un certain nombre d'enfants découvrent la lecture par ce biais, une lecture qui leur ouvre les portes d'un autre monde que celui de leur quotidien. On voit bien dans le chaos actuel toute l'importance de ces interventions en milieu scolaire.

Je suis fier aussi de l'opération Bibli-plage cet été sur les plages de la piscine de Chalezeule. Bibli-plage a permis à de nombreux Bisontins, généralement non inscrits dans nos bibliothèques, de profiter de nos ouvrages, à amener le livre vers ceux qui n'y vont pas naturellement. C'est un des objectifs que je m'étais fixé, objectif impossible à approcher sans la passion et sans l'imagination des professionnels du livre. Je veux bien évidemment parler des personnels des bibliothèques municipales que je remercie vivement. J'ai souvent apprécié leur engagement lors de nos rencontres. Je voulais remercier aussi bien sûr Henry FERREIRA-LOPES, le Directeur des Bibliothèques.

Je quitte donc les bibliothèques à regret mais largement consolé par le défi qui m'attend désormais. La façon de faire de la recherche évolue, les laboratoires se regroupent, les universités sont en mutation, comment à notre niveau et avec nos partenaires allons-nous accompagner ces évolutions? Les établissements d'enseignement supérieur rayonnent; comment pouvons-nous les aider à porter encore plus loin et plus haut la réputation de la capitale régionale? Comment rendre aussi notre ville plus attrayante pour les étudiants venus de France ou de l'étranger? Voilà quelques-unes des questions auxquelles il faudra répondre à l'avenir. Monsieur le Maire, mes chers collègues, voilà ce que je voulais vous dire en quelques mots aujourd'hui en vous remerciant encore.

**M. LE MAIRE :** Merci Didier, nous savons que tu vas t'appliquer pleinement dans cette nouvelle et lourde responsabilité».

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 29 novembre 2005.